

LE BEAUSOLEILLOIS

Tout ce qu'on ne vous dit pas sur **Beausoleil**



PROPRETÉ

Fin des mesures exceptionnelles prises pendant la campagne

ÉLECTION

Trois recours déposés contre les élections municipales

JUSTICE

La Mairie encore condamnée : 200 000 € de préjudice

Bilan des élections municipales

Le système tremble – Peu d'inscrits, forte abstention, de nombreuses irrégularités suspectées et trois recours pour demander l'annulation du scrutin. A Beausoleil, le maire sortant figure parmi les édiles les plus fragilisés, tandis que l'opposition n'a jamais été aussi forte.

► Seulement 119 voix manquantes

Il n'a manqué que 119 voix pour qu'un deuxième tour ait lieu. En cas de second tour, Livio Orsi n'aurait pas pu se maintenir (il n'a pas atteint les 10 % nécessaires). Ses voix se seraient probablement reportées sur la liste Pour Beausoleil. Ce n'est pas passé loin...

► Peu d'inscrits et forte abstention

Beausoleil est doublement dernier de la classe : non seulement sa population est très peu inscrite sur les listes électorales (seulement 56 % des Beausoleillois) mais en plus, les inscrits votent très peu (54% d'abstention). La ville ne compte que 6 649 électeurs alors qu'elle en comptait 8 729 il y a seulement douze ans. Avec un corps électoral aussi réduit, il devient très difficile de changer le système en place.

► Un maire très mal élu

Le maire en place a été réélu... grâce à ses propres échecs : de très nombreux habitants mécontents ont quitté la ville et ne votent plus.

Ceux qui restent sont souvent écoeurés des affaires judiciaires à répétition et ne viennent plus voter. Au final, avec seulement 1 574 voix, le maire élu ne représente que 13 % de la population de Beausoleil... Ce qui en fait un des maires les plus mal élus de France.

Personne ne peut se réjouir de cette situation...

► Résultat record pour l'opposition

Avec 38 % des voix, la liste Pour Beausoleil établit un record : aucune liste n'avait obtenu un tel score contre cette municipalité au 1^{er} tour des élections. Avec un groupe de six élus au Conseil municipal et la création d'une association, le mouvement Pour Beausoleil incarne plus que jamais l'avenir de notre commune (voir p.5).

► De nombreuses irrégularités suspectées

L'élection a-t-elle été « truquée » ? C'est ce que pensent de nombreux électeurs et candidats témoins de faits anormaux. Trois recours ont été déposés devant le Tribunal administratif pour demander l'annulation du scrutin (voir p.3).

Beausoleil : une ville démocratiquement malade

Commune	Population	Population inscrite sur les listes électorales		Population inscrite qui a voté		Population ayant voté pour le maire	
Beausoleil	11 936	6 649	56 %	3 036	46 %	1 574	13 %
Menton	30 326	23 968	79 %	14 811	62 %	7 001	23 %
Roquebrune	12 419	9 786	79 %	4 910	50 %	2 418	19 %
La Turbie	3 012	2 718	90 %	1 800	66 %	670	22 %
Nice	353 701	229 109	65 %	128 118	56 %	61 009	17 %
Alpes-Maritimes	1 114 579	809 957	73 %	448 136	55 %		
France	69 082 000	50 187 093	73 %	27 678 488	55 %		

Trois recours pour annuler les élections !

Contestations - Jamais, une élection n'avait autant été contestée à Beausoleil. Si le recours déposé par une citoyenne a été rejeté pour « irrecevabilité manifeste », ceux de la liste Pour Beausoleil et de Livio Orsi sont actuellement examinés par la Justice.

► Une campagne largement dénoncée

Le recours de la liste Pour Beausoleil s'appuie notamment sur l'utilisation de moyens municipaux au profit du maire sortant, l'emploi d'un agent communal à des fins électorales, l'inauguration démesurée du Village Charlot en période d'élection, l'intervention de structures municipales et associatives dans le débat politique, le refus injustifié d'accès aux salles municipales pendant plusieurs mois, les moyens exceptionnels déployés en matière de propreté et d'embellissement durant la campagne, l'absence de réponse à de nombreuses demandes, ainsi que les pressions, intimidations, violences et informations inexactes.

► Interrogations sur la régularité du scrutin

Le recours soulève également les dysfonctionnements de la commission de contrôle des listes électorales et le sujet des faux électeurs (la Justice a déjà radié certains d'entre eux).

► Un recours sérieux et documenté

Afin d'étayer ces arguments, une requête de 20 pages et 116 pièces justificatives ont été déposées devant le Tribunal administratif de Nice le 20 mars dernier.

► Et le recours de Livio Orsi ?

Livio Orsi a lui aussi dénoncé l'utilisation massive des moyens municipaux au profit du maire sortant, ainsi que les transports anormaux d'électeurs âgés le jour du vote, la partialité de la presse locale et divers griefs sur la communication de ses deux concurrents.

PROCÉDURE ET DÉLAIS

A quoi s'attendre ?

Le contentieux électoral répond à des règles bien particulières.

• Les comptes de campagne

Avant de rendre sa décision, le Tribunal administratif va devoir attendre que la CNCCFP* statue sur les comptes de campagne des candidats. Délai : 22 juillet.

Si les comptes de campagne du candidat ayant gagné l'élection sont rejetés, l'annulation du scrutin devient très probable.

• Un jugement en octobre ?

Une fois la décision de la CNCCFP rendue, le Tribunal administratif dispose de 3 mois pour statuer. Un jugement devrait donc intervenir avant le 22 octobre 2026.

• Peut-on faire appel ?

Si la décision du Tribunal est contestée, un appel peut être fait directement devant le Conseil d'Etat, qui juge en dernier ressort. Celui-ci rend généralement sa décision en quelques mois.

• Et si l'élection est annulée ?

Une nouvelle élection est alors organisée dans un délai de 3 mois. Le Tribunal peut aussi déclarer un candidat inéligible...

*Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques



Réalités - Les élections sont finies : le naturel revient au galop. C'est brutal, mais c'était prévisible...

1 Indemnités d'élus et frais du maire au maximum

Pour ce nouveau mandat, les indemnités des élus ont été fixées au maximum et le maire s'est à nouveau fait voter les frais de représentation les plus élevés de France : 144 000 € pour 6 ans ! Le groupe Pour Beausoleil proposait une baisse de 20% des indemnités et la suppression des frais (400 000 € d'économie).

2 Pas de commission de travail ni de permanence d'élus

Pas de formation, suppression des commissions thématiques, pas de permanence en mairie. Au moins, c'est clair : les élus ne seront pas impliqués. C'est dommage, il y a dans la majorité des personnes de qualité qui aimeraient s'investir... Elles devront se contenter de lever la main au Conseil municipal.

3 Pas de diffusion des Conseil municipaux, ni d'audit

Pour voir les élus lever la main, les Beausoleillois devront se déplacer : le maire a refusé les demandes de l'opposition de diffuser les conseils municipaux. Autre demande refusée : la réalisation d'un audit financier et patrimonial de la mairie. La transparence et la bonne gestion attendront...

4 L'opposition exclue des commissions sensibles

Le maire a refusé que l'opposition fasse partie de la commission d'attribution des logements sociaux. Un signal très inquiétant compte tenu des polémiques sur ce sujet... L'opposition a également été écartée de la Vice-présidence de la commission d'appel d'offres et du Comité Social Territorial.

5 Permis de construire signés juste après les élections

Quelques jours après les élections, de nouveaux permis de construire ont rapidement et discrètement été signés par le maire. On a une pensée pour tous les habitants qui ont écouté les promesses électorales (crèches, commerces, parkings...) et qui n'auront finalement que des immeubles et des hôtels.

6 Ambiance dans la majorité...

Une démission avant même le premier conseil, des élus exclus des décisions, des insultes entre membres de la majorité, des votes en faveur l'opposition... Le mandat s'annonce long !

PROPRETÉ

Suppression immédiate des mesures prises pendant la campagne électorale

Heures supplémentaires des cantonniers, astreintes activées en permanence, ramassages spéciaux d'encombrants, karcher quotidien, pose de fleurs, routes rénovées en urgence, escalators opérationnels... C'est fini !

Toutes les mesures mises en place pendant la campagne ont été supprimées le 16 mars : le lendemain des élections.

La ville était entretenue et propre pendant six mois. Dorénavant, c'est comme avant :



Action - Après un score record aux élections (voir ci-dessous), le mouvement Pour Beausoleil continue de se développer : groupe d'élus, création d'une association, nouveau site internet...



• Un groupe d'élus actif

Le groupe d'élus Pour Beausoleil s'est montré **particulièrement actif** lors des premiers conseils municipaux : douze interventions, des propositions sur l'éthique, la transparence, le rôle des élus, des incohérences soulevées sur les comptes de la commune, des questions posées sur des sujets d'urbanisme et sur les affaires judiciaires en cours...

On a du travail !

Elus du groupe Pour Beausoleil :

Nicolas Spinelli, Nathalie Sioniac-Bottin, David Bougain, Ornella Corvi, Franck Pallet, Valérie Griffon

• Création d'une association

L'association Pour Beausoleil a été créée et déclarée. Elle regroupe tous les citoyens qui veulent préparer le changement.

Indépendante, elle a notamment pour objet de défendre les intérêts de notre ville, favoriser l'information, la transparence, l'éthique, le débat, le renouveau.

Elle communique à travers ses réseaux, Le Beausoleillois et les événements qu'elle organise.

Rejoignez-nous dès maintenant !

La liste de nos adhérents et donateurs est totalement confidentielle

Le Bureau de l'association

Nicolas Spinelli Président
Nathalie Sioniac-Bottin Vice-prés.
Noah Moran Trésorier
Mélanie Guéniot Secrétaire
Evan Soulié Porte-parole
Cristelle Hurtin Resp. adhésions

• Un nouveau site internet

L'association a mis en ligne un nouveau site où vous pouvez trouver nos statuts, nos valeurs, nos dirigeants, adhérer, faire un don, soumettre vos questions et partager vos idées :

www.pourbeausoleil.fr

Insubmersibles !

Vous vous en doutez, les personnes investies dans le mouvement Pour Beausoleil font parfois l'objet de représailles, d'intimidations ou au contraire de suggestions de postes, de fonctions, de subventions...

Pourtant, personne n'a quitté le navire. Au contraire, on s'agrandit...

Pour Beausoleil rassemble des gens courageux, motivés et intègres : on ne peut ni nous effrayer, ni nous acheter.

A bon entendeur...

Score des candidats d'opposition aux municipales

Au premier tour - Depuis 2008

Nicolas SPINELLI 2026	37,90 %
Stéphane MANFREDI* 2020	29,03 %
Alain GARELLI 2014	20,18 %
Jean-Jacques GUITARD 2014	19,43 %
Robert VIAL 2008	17,21 %
Brigitte HOURTIC 2008	10,39 %
Livio ORSI 2026	8,01 %

* Scrutin où il n'y avait qu'une seule liste d'opposition

La Mairie condamnée contre Picard : 200 000 €

On a appris l'info récemment, et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle était très bien cachée aux élus et aux Beausoleillois : la Mairie a (encore, encore, encore) été condamnée par la Justice. Cette fois c'était en 2023, contre le commerce Picard : 200 000 € de préjudice. En cause : un loyer réévalué de manière abusive. Etonnant quand on sait les faveurs accordées à une autre enseigne sur cette question...



500 personnes par jour à Charlot... Vraiment ?

C'est le chiffre officiel annoncé aux élus en conseil municipal... Fonctionnaires, pauses café, usagers du CCAS, entreprises, visites et réunions imposées, riverains qui utilisent l'ascenseur... Tout est bon pour gonfler artificiellement le chiffre. En plus de faire croire à un succès de Charlot, il faut savoir que certaines subventions se basent sur la fréquentation du site... Chut ! Faut pas le dire.

Grand-prix de Monaco : rien pour les Beausoleillois (sauf un...)

250 000 visiteurs et plus de 200 millions € de retombées aux portes de Beausoleil... Que fait la Mairie pour profiter de cette aubaine ? Rien ! Pas d'évènement, pas de fan zone, pas de partenariat pour les enfants. La seule chose demandée et obtenue : une invitation pour le maire à la course et à la soirée de gala des pilotes. Tant pis pour les Beausoleillois, nos finances et nos commerces...



Le boucher du marché est parti...

Un de plus ! Le boucher du marché a fermé boutique... Alors que les commerces prospèrent dans les communes voisines, à Beausoleil ils tombent les uns après les autres. Il faut dire que les cafards présents dans le marché depuis plusieurs semaines n'aident pas à l'attractivité... La seule « boucherie » qui perd-dure, c'est la politique inexistante de la mairie en faveur de nos commerçants.

La liste secrète des assistantes du maire

Entre 25 et 30 jeunes filles ont été embauchées au cabinet du maire sur les six dernières années. Depuis décembre 2024, nous demandons communication de l'identité, de l'âge et des fonctions occupées. Aucune réponse de la mairie : secret défense. Nous avons saisi la CADA*, qui nous a donné raison : la mairie a l'obligation légale de communiquer ces éléments. « Tout s'efface »... ou presque.



* Commission d'accès aux documents administratifs

Bientôt un hôtel au boulevard Guynemer ? Vous n'étiez pas informé ?



C'est l'un des projets secrets du maire pour ce nouveau mandat : un gigantesque hôtel construit entre la route des Serres et le boulevard Guynemer. Pas un mot durant la campagne. Même les élus n'étaient pas informés...

Le projet aurait dû avancer rapidement après les élections (la livraison est prévue pour 2028) mais il y a eu un petit couac : l'Architecte des Bâtiments de France a refusé la demande de destruction des villas situées Route des Serres...

La mairie va devoir faire preuve d'imagination pour réaliser ce projet, qui n'a aucun intérêt pour les Beausoleillois.

L'Astro Beuso - Edition « gueule de bois »

Par Noshun

♈ Bélier

Vous faites du ménage en vous débarrassant de vos meubles anciens. Mais pourquoi ne pas l'avoir fait avant les élections ? Jusqu'au 15 mars, les encombrants étaient ramassés tous les jours.

♉ Taureau

Vous habitez le quartier Bellevue et vous avez vraiment cru que le maire allait réaliser un parking public ? Contrairement à votre véhicule, la réalité a rapidement retrouvé sa place.

♊ Gémeaux

Vous n'arrivez pas à vous loger à Beausoleil ? Pensez à vous inscrire sur Booking. En devenant « Gémus », vous pourrez espérer des réductions dans les futurs hôtels de Beausoleil.

♋ Cancer

Vous avez reconnu un ami au bureau de vote mais vous êtes pourtant certain qu'il n'habite pas à Beausoleil. Vous n'avez pas halluciné : cela arrive très souvent dans notre ville.

♌ Lion

Une subvention a été promise à votre association mais vous venez d'apprendre que la nouvelle adjointe aux finances a manqué 67 % des conseils municipaux du précédent mandat.

♍ Vierge

Vous avez fait un choix étrange en mars. Bonne nouvelle : on se bat pour que la justice annule les élections. Si l'on y parvient, vous pourrez réfléchir à nouveau et changer d'avis plus vite que prévu.

♎ Balance

Inutile d'aller sur Netflix. Avec la réélection du maire, la série des affaires judiciaires s'annonce palpitante. Malheureusement pour le contribuable, le prix de l'abonnement va augmenter.

♏ Scorpion

Vous faites un don à l'association Pour Beausoleil car vous croyez en nous dur comme fer. On vous en remercie. C'est grâce à vous que ce journal pourra continuer d'exister et vous informer.

♐ Sagittaire

Vous n'êtes toujours pas allé au Village Charlot alors que vous aimez la culture et avez des enfants ? Faites un effort et oubliez la nouvelle médiathèque de Monaco !

♑ Capricorne

La main sur le cœur, on vous a promis un nouveau logement pendant la campagne et vous y avez cru... Vous pourrez bientôt chanter « Capri c'est fini ». Il ne vous restera que les cornes.

♒ Verseau

Vous n'alliez jamais au Devens le week-end car il n'y a pas les équipements nécessaires pour vous et votre famille ? Vous n'avez qu'une chose à espérer : que la situation n'empire pas.

♓ Poissons

Vous êtes un éternel romantique en continuant d'imaginer une ville transparente, éthique, qui travaille pour l'intérêt des citoyens et où les bonnes personnes sont à la bonne place.

Edito



Nicolas SPINELLI

Conseiller municipal

Président de l'association
Pour Beausoleil

Vous pensiez qu'on allait disparaître ?

Le 15 mars dernier, 46 % des électeurs ont dit « Non » au système en place. 38 % ont choisi la liste Pour Beausoleil : jamais une candidature n'avait obtenu un tel résultat face à la municipalité actuelle.

Notre engagement n'était pas juste une candidature aux élections : c'est un véritable projet et une vision globale pour notre ville. Avec six élus au conseil municipal, une association et de nombreux citoyens mobilisés, Pour Beausoleil incarne l'alternance à un système à bout de souffle.

Le début de ce mandat nous a brutalement rappelé les réalités : une Mairie qui travaille trop souvent pour des intérêts privés, des élus qui sont exclus des décisions, une liste interminable d'affaires judiciaires, le gaspillage de votre argent, un manque structurel de moyens pour les services du quotidien et un cruel désintérêt pour les habitants.

Il nous appartient à tous de choisir un autre chemin, que ce soit dans six mois ou dans six ans. A nous de rester à votre écoute et d'améliorer sans cesse nos propositions. A vous de nous rejoindre, de nous soutenir, de participer au débat et de mobiliser vos proches et vos connaissances.

Le combat Pour Beausoleil ne fait que commencer !

Le mot du Trésorier : on a besoin de vous !

Le journal Le Beausoleillois est désormais financé par l'association Pour Beausoleil. Comme vous le savez, nous sommes totalement indépendants de tout parti politique, promoteur immobilier ou entreprise. Ce sera toujours ainsi. Nous ne demanderons évidemment pas de subvention à la mairie et le journal continuera d'être diffusé librement et gratuitement.

Nous avons donc besoin de vos adhésions et de vos dons pour exister.

Une adhésion à l'association coûte 20 € pour 2026 (10 € pour les moins de 26 ans) et les dons sont libres. Il n'y a pas de petite contribution : chaque geste compte.

Nous sommes et resterons déterminés à travailler pour notre ville et pour vous.



Noah MORAN
Trésorier de
L'association

Contact

Des questions, des erreurs,
des informations à donner :
(nos sources restent secrètes)

contact@pourbeausoleil.fr

Téléphone : 04 92 01 03 00

Adhésion

Rejoignez-nous !
Devenez membre de
l'association Pour Beausoleil

pourbeausoleil.fr/adhérer

Tarif 2026 : 20 € (10 € -26 ans)

Dons

Journal 100% indépendant
Ni pub, ni parti, ni promoteur.
Pour nous faire un don :

pourbeausoleil.fr/don

Association loi 1901